

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 54 (1918)

Heft: 17

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

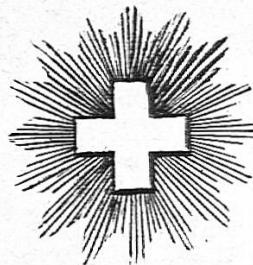
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LIV^{me} ANNÉE

N^o 17
Série A



LAUSANNE

27 avril 1918

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *L'école et l'esprit public. — Education nationale et questions du jour : Patriotisme et religion. Patriotisme et intérêt. — Informations ; Maîtres abstinents. Un deuil scientifique. — Faits et opinions : Public et instituteurs. Les quémandeurs. Le sentiment national. — Revue des idées : L'école française et la démocratie. Dans l'école anglaise. L'école italienne et la guerre. La psychologie de l'intelligence. L'analyse, gymnastique de l'esprit.*

Nous rappelons à l'attention de nos lecteurs, notre enquête sur « la question des examens », dont la donnée a paru dans le N^o du 13 avril.

L'ÉCOLE ET L'ESPRIT PUBLIC

L'école à tous ses degrés, école primaire, collège classique ou scientifique, école de commerce, université, doit contribuer à la formation de l'esprit public.

Voilà tout ce que je voudrais établir. Si d'avance vous en êtes persuadés, dispensez-vous de lire ces pages. Si vous ne l'êtes pas, permettez-moi de produire mes raisons : la question est d'une telle importance, pour le présent et surtout pour l'avenir, qu'il vaut la peine de la tourner, de la retourner, et, si possible, de la résoudre.

C'est quelque chose déjà que de la poser, car il me semble que, pour l'avoir seulement comprise, on ne peut plus la perdre de vue et qu'on a plutôt à se garder d'en exagérer la proportion que de la méconnaître.

* * *

Exiger tout de l'école est un abus en même temps qu'une naïveté. Quand on dit qu'elle doit préparer l'enfant pour la vie, on n'entend point qu'elle ait à le façonnez corps et âme, à gérer, en quelque sorte, le capital matériel et moral qu'il représente, à le munir des qualités physiques, des sentiments et des opinions nécessaires et d'une profession où il n'aura plus, ensuite, qu'à se laisser porter. Ce serait former un parasite, ou à tout le moins, un automate. Mais il n'y a pas lieu de combattre chez nous pareille tendance ; on ne la discerne ni chez nos hommes d'école, ni chez nos hommes politiques.

Le malentendu, si malentendu il y a, est ailleurs. Encore est-ce à la fois plus et moins qu'un malentendu ! Les circonstances ont changé à tel point, et les conditions de la vie vont se transformant de telle façon qu'une réadaptation de l'homme devient indispensable. Heureux ceux qui s'y prendront à temps !

Cette formule « l'école pour la vie » nous n'avons pas à la rejeter, bien au contraire. Mais il en faudra modifier le sens et l'application.

Reportons-nous à un passé tout récent par la date... combien éloigné par les événements prodigieux qui nous en séparent !

Les mots « préparation à la vie » se prenaient dans deux sens différents, non point opposés ; être armé pour se tirer d'affaire, c'est-à-dire être muni de connaissances pratiques, être capable de faire son chemin dans le monde : c'était là surtout le souhait des parents. Etre parvenu à un certain degré de culture, avoir l'esprit assez ouvert et la mémoire assez bien meublée pour mériter de compter parmi les hommes de valeur : c'était plutôt ainsi que l'entendaient les hommes d'école. Il n'y a pas nécessairement contradiction entre ceux qui voient dans les études, à tous les degrés, une préparation pour l'exercice d'un métier ou d'une profession, et ceux qui les considèrent surtout comme le moyen de former la personnalité. Mais à l'une et l'autre tendance s'en oppose désormais une troisième, une tendance sociale, qu'il est bon d'analyser, de définir et de régler, et à laquelle il est nécessaire de faire sa part.

C'est une tendance sociale. S'il m'est permis d'exprimer un vœu,

c'est qu'elle gagne en force et se fasse largement valoir, à la condition qu'elle ne demeure point confuse et vague, qu'elle prenne forme, au contraire, à l'école et dans la vie publique, et qu'à l'école elle se définisse en un programme, mais, dans la vie publique, en un idéal national, avec un rapport et une conformité de l'un à l'autre.

* * *

Une tendance sociale. Laquelle ? N'est-il pas vrai que nous sentons tous, de plus en plus, sans trop savoir comment faire, le besoin de faire quelque chose pour développer en Suisse la vie nationale ?

La vie nationale, ce n'est pas l'ensemble des activités individuelles : c'est l'activité que les individus exercent en *commun*, *dans et pour la collectivité*. Cette formule est abstraite. Je n'en trouve point qui soit claire et suffisante sans être abstraite. Mais elle se traduit aisément en exemples : Celui qui fait de la gymnastique de chambre, pour son hygiène personnelle, fait bien ; cette sorte d'activité, cependant, n'a aucun rapport à la vie nationale. Par contre, la fête fédérale de gymnastique est une des manifestations les plus saisissantes de notre vie nationale.

Celui qui examine un projet d'impôt, tel que l'impôt fédéral direct, en cherchant à voir dans quelle mesure il serait frappé, lui et les siens, agit selon son droit strict. Même, il est bon que les citoyens procèdent à cette enquête, en leur privé : abolir l'intérêt personnel, ce moteur puissant de l'activité humaine, ce serait fort probablement paralyser tout effort et enrayer tout progrès. Mais celui qui se demande quelles seraient les conséquences de l'institution de cet impôt pour le pays dans son ensemble et dans quel sens il modifierait les conditions politiques sociales et morales de la Suisse, celui-là se pose une tout autre question. Et cette seconde question est en rapport direct avec le problème de la vie nationale.

Or, voici le point : partout où elle existe, cette communauté d'action, de sentiments, de pensée, engendre chez l'individu des dispositions nouvelles et parfois les exalte au plus haut degré. On l'a appelée l'« unité morale », d'un mot qui rappelle l'égalitarisme brutal de certains révolutionnaires et le despotisme jaloux

de la monarchie absolue. Seulement l'unité morale, dans une civilisation démocratique, est tout autre chose que sous un régime d'autorité. En ce moment même, elle est tout autre chose en France ou en Angleterre qu'en Allemagne.

Elle est parfaitement conciliable avec la liberté individuelle, pourvu qu'elle se forme spontanément et gagne de bas en haut, au lieu d'être instituée par ordre et de procéder de haut en bas. Elle n'est nullement incompatible avec le soin de l'intérêt personnel et matériel, pourvu que la notion de l'intérêt général se dégage de la complication et du choc des intérêts particuliers et qu'on subordonne ceux-ci à celui-là.

Et c'est là précisément ce qui arrive partout où existent un esprit public et un sentiment national, *c'est-à-dire le sentiment d'une appartenance à une communauté, à un tout, et l'habitude de raisonner et de juger, dans les questions importantes, du point de vue de l'intérêt commun.*

Partout où cette formation mentale se rencontre, l'égoïsme des intérêts matériels et ce qu'on appelle l'égotisme, qui est un égoïsme aussi, la tendance à s'affranchir de tout lien et de tout respect, rencontrent du même coup un obstacle puissant et se trouvent ramenés à leurs justes bornes. On a souvent répété le mot de Vinet : « Je veux l'homme maître de lui-même afin qu'il soit mieux le serviteur de tous. » Ce que Vinet n'a peut-être pas vu assez clairement, c'est qu'il ne suffit pas que l'homme soit maître de lui-même pour qu'il consent à se faire le serviteur de tous. Le problème est de le rendre maître de lui-même sans en faire un jouisseur, un déraciné et un indésirable. Rendons-le maître de lui-même autant que possible, parce qu'il n'y a, en définitive, que les valeurs personnelles qui comptent.

Pour que la pensée de Vinet, cependant, passe dans l'application sans danger, sans dislocation de la société, sans ruine de la communauté et finalement des individus, il est indispensable de compléter le développement de la personnalité par celui du sentiment social. Il faut préciser notre formule et ajouter quelque chose à ces mots : l'école pour la vie. Il faut dire : l'école pour la vie individuelle, inséparable de la vie commune.

* * *

Montrer ce qui nous manque est trop aisé; y insister n'est point un plaisir. Mieux vaut chercher en quoi l'école peut remédier à nos défauts pour sa part. Car les divisions d'opinions ne seraient pas devenues un danger en Suisse si nous avions senti que l'unité nationale subsiste par-dessus tout et assure entre nous une confiance réciproque. Et quantité de choses n'auraient pu avoir lieu si l'esprit public était assez formé pour réagir universellement et uniformément, dès que l'honnêteté ou la dignité, dès que le bon renom de notre pays est en jeu. Je ne veux pas dire que les affaires ne sont pas tout et qu'il y a autre chose à côté et plus haut; car on voit malaisément où cessent les affaires et où c'est autre chose qui commence. Ce que je veux dire c'est que les affaires elles-mêmes doivent être traitées dans un esprit de droiture, d'indépendance et de solidarité. C'est *dans la conduite même* des affaires que le Suisse devrait être pénétré de l'esprit national.

Nous n'aurions pas constaté non plus, si le sentiment collectif, l'esprit public de la Suisse était assez vigoureux, ces symptômes de dispersion, de défaillance mentale qui sont apparus en trop d'endroits. En un temps comme le nôtre, cultiver des fleurs d'exception dans le petit jardin de sa personnalité, faire son jeu à part, se placer pompeusement ou dédaigneusement ou paresseusement, au-dessus ou à côté et surtout en dehors de la mêlée, songe-t-on à ce que cela signifie?

Eh bien, nous avons plus à craindre encore pour l'avenir que pour le présent. D'abord à cause de l'influence délétère des indésirables d'en haut et d'en bas qui foisonnent dans nos villes, les uns excitant le soldat et l'ouvrier, les autres donnant le spectacle insolent de la richesse mal acquise et répandant une fièvre de spéculation et d'affarisme qui n'est rien de moins qu'une peste publique. Ensuite, parce que les conditions que la guerre va créer favoriseront les progrès de l'esprit de lucre et l'individualisme forcené. Il y aura tant à faire que tout ira aux affaires. Il faudra tant d'hommes qu'on demandera à l'homme de commencer plus tôt à produire, de donner son plein rendement, et de donner ce rendement supérieur dans un travail de meilleure qualité, c'est-à-dire plus

spécialisé. Qui ne voit que tout contribuera à aiguiser les appétits matériels et les ambitions particulières ?

Ne déplorons rien, puisque rien ne sert de se lamenter. Mais, supputons nos chances.

Ce qui stimule l'activité n'est jamais entièrement fâcheux. De cet élan vers l'action, de cet éveil des forces vives de l'être humain, qui commence déjà et prendra des formes imprévues, nous pouvons tirer parti pour une régénération de l'esprit et de l'âme. Et comme le moyen d'action dont nous disposons à l'école, c'est l'enseignement, le problème est de savoir quel enseignement peut être propre à orienter les jeunes dans l'évolution qui se prépare.

On a proposé — et c'est le sens de la motion Wettstein — une extension de l'enseignement civique. Je ne puis m'empêcher de croire qu'il faut chercher notre levier ailleurs. L'histoire suisse et même l'histoire générale, voilà les vrais instruments pour la culture de l'esprit public. L'histoire est un arsenal de faits, qui sont éloquents par eux-mêmes ; combien plus quand on sait en tirer parti. L'histoire suisse illustre admirablement, à toutes ses pages, les conséquences de l'égoïsme matérialiste et celles de l'individualisme mal compris, tant régionaliste que personnel.

Elle n'atteste pas moins le vice des despotismes et de toute tyrannie, l'impossibilité de l'union forcée ; elle aboutit sans qu'on le lui fasse dire à la nécessité de l'union dans le respect mutuel et dans la solidarité. Or, si nous parvenons à sauver ce point, nous aurons tout sauvé.

Mais il faudrait que l'histoire suisse devint l'histoire de la *nation suisse*, l'histoire d'une formation nationale, et celle de la lente élaboration, par toute sorte de tâtonnements, de vicissitudes, de chutes et de relèvements, d'un idéal national, idéal d'union, dans la liberté et par la démocratie. Hélas ! ma plume se refuse presque à tracer le mot démocratie. Mais nous y reviendrons. Nous ne pouvons pas n'y pas revenir. Et s'il faut lutter pour rétablir en Suisse le régime républicain, ce sera, s'il le faut, après avoir été notre tâche, la tâche de nos enfants. Inculquons-nous la tradition sacrée. Pourvu que nous n'ayons pas faibli et qu'ils aient eu sous les yeux l'exemple de loyauté, d'endurance, de dévouement à la chose publique qu'ils ont le droit d'attendre de leurs pères, les en-

fants à leur tour répondront à l'appel de la patrie et quand elle les conviera aux efforts désintéressés de solidarité et d'abnégation, eux aussi s'écrieront: me voici.

MAURICE MILLIOUD.

ÉDUCATION NATIONALE ET QUESTIONS DU JOUR

Patriotisme et religion.

Dans l'*Educateur* du 2 février 1918, notre collaborateur M. G. Chevallaz a analysé une brochure récente de M. l'abbé Dévaud, professeur à l'Université de Fribourg, intitulée *A propos de la motion Wettstein*. Il acceptait et faisait sienne la thèse du distingué pédagogue fribourgeois basant l'éducation civique sur l'éducation morale; mais à la prétention de l'auteur de réservrer cette éducation au prêtre, il opposait les revendications de l'école éducative, qui, laïque ou non, entend reconnaître à l'instituteur le droit d'exercer sur l'âme de l'élève l'influence morale indispensable.

Cet article a valu à notre journal une attaque virulente de *La Liberté* de Fribourg, qui, par la plume de M. J. Beck, nous tance vertement d'affirmations qu'elle estime dangereuses pour la religion et le patriotisme tout à la fois.

Que *La Liberté* saisisse cette occasion pour affirmer son horreur de l'école laïque et pour marquer l'abîme qui sépare de la nôtre sa conception de l'éducation publique, cela ne nous surprend pas. Non pas que nous ne puissions souscrire à maintes déclarations de M. Beck sur la nécessité de l'esprit chrétien vivifiant l'éducation; mais il donne au mot chrétien le sens restreint de catholique romain. et l'*Educateur*, qui groupe autour du même drapeau des adeptes des deux confessions, et sans doute aussi des libres-penseurs (au contraire de *La Liberté*, il ne se reconnaît aucun droit d'investigation dans ce domaine), l'*Educateur* ne peut que protester contre un tel exclusivisme, qui nous ramènerait tout droit aux luttes religieuses.

Les coupures savantes pratiquées par M. Beck étant de nature à induire en erreur ceux de nos lecteurs fribourgeois qui auraient oublié l'article de M. Chevallaz, nous les y renvoyons purement et simplement. Ils y verront que notre collaborateur n'est pas plus

que M. Dévaud un admirateur de la motion Wettstein, ni de la prétention qu'elle émet de faire «enseigner» le patriotisme par ordre et selon une formule officielle. Le remède à l'antipatriotisme n'est pas dans le cerveau, il est dans le cœur.

Mais si la religion est un des moyens d'agir sur le cœur, elle n'est pas le seul; revendiquer pour ses adeptes, et avant tout pour les adeptes de la religion catholique, une conception du patriotisme plus élevée que toute autre, c'est faire une injure gratuite non seulement aux patriotes libres-penseurs, que ce journal n'a d'ailleurs pas la mission spéciale de défendre, mais encore aux patriotes catholiques ou protestants qui, en dépit de leur respect pour les dispensateurs attitrés de la vérité religieuse, ne voient pas dans le prêtre ou le pasteur le directeur de leur conscience.

Limiter au domaine intellectuel le rôle de l'enseignement, c'est faire sans le dire l'apologie de l'éducation congréganiste. Prétendre diriger la volonté du citoyen, *en tant que citoyen*, par «l'effroi de la damnation, la menace de devoir réparer, l'impérieuse obligation de réaliser sa vie éternelle», c'est user mal à propos du langage canonique.

Quelle que soit la confession à laquelle ils se rattachent, les membres de la Société pédagogique romande, dont *l'Éducateur* est l'organe, ne sauraient admettre un point de vue aussi étroit sans rompre du même coup le lien qui les unit.

Patriotisme et intérêt.

Comment disséquer sur l'éducation civique, dans les jours que nous vivons, sans songer à l'attristant spectacle que donne la plus vieille des démocraties du monde?

Nous savions la campagne prospère. Nous la savions aussi dévouée au bien général de la patrie; en dépit de quelques mauvaises volontés égoïstes, nous venons d'assister, dans nos villages, à un bel effort pour le ravitaillement du pays.

Tout cela n'aurait-il été que le rêve d'un instant? Si nos autorités avaient obéi à certaines suggestions, l'aliment national, le lait des vaches suisses, serait devenu un produit de luxe. De toute façon, il renchérira: l'intérêt des producteurs l'exige, nous dit-on. Mais l'intérêt *du pays* qu'exige-t-il? Les fruits, les légumes, les œufs à

des prix de famine, l'huile de noix à fr. 15 le litre, les porcs à fr. 6 ou 7 le kilo, poids vif, la viande de bœuf à fr. 5,70 le kilo, le bois à fr. 40 le stère, la manne fédérale et privée se déversant sur nos campagnes, tout cela ne constitue-t-il pas une « compensation » suffisante au sacrifice, réel ou supposé, consenti jusqu'ici par le producteur de lait? La règle commerciale qui veut que le négociant, pour « faire aller son commerce », se contente d'un bénéfice très modeste sur un article lorsque d'autres lui fournissent un dédommagement suffisant, ne vaut-elle plus pour le cultivateur ?

Et voici qu'aux réclamations tranchantes du syndicat des agriculteurs vaudois et fribourgeois de la Basse-Broye (voyez la touchante union des confessions réalisée par l'intérêt, ô *Liberté* de Fribourg!), succéde la proclamation effrontée du Soviet d'Olten, aux ordres d'un misérable impérialiste grimmé en socialiste, dont la ville fédérale fait son député aux Chambres !

Dans le *Journal de Genève*, M. J. M. parle de lois économiques inéluctables qui imposent le renchérissement d'un article lorsqu'on veut qu'il devienne abondant sur le marché. Mais n'y a-t-il pas, au-dessus des lois économiques, des lois morales qui devraient entrer en jeu si l'esprit civique de la masse était ce qu'il devrait être, si le cœur des uns n'était racorni par l'appât du gain et celui des autres par la haine de classes ?

Au début de la guerre, de savants économistes nous prédisaient que la lutte ne pourrait se prolonger au delà de quelques mois, des lois économiques inéluctables rendant impossible une guerre générale de longue durée. Or la guerre dure depuis quatre ans bientôt, et n'est pas près de finir. Elle dure, parce que la sublime volonté des peuples qui veulent vivre libres et laisser intact à leurs enfants le patrimoine qu'ils ont reçu de leurs ancêtres s'est révélée plus forte que toutes les lois économiques.

Qu'un élément de même nature intervienne dans notre vie économique et dans notre vie nationale, et elles en seront transformées. Nous avons attendu le mot sauveur, le mot de renoncement, partiel tout au moins, de gens que la guerre n'a pas appauvris, alors qu'elle en a appauvri tant d'autres, venant dire à la face de tous: « Pour le pays suisse, pour lui seul, nous continuerons à

produire l'aliment indispensable, celui dont dépend la santé de la race; oui, nous le produirons même si le gain que nous en pourrions attendre est inférieur à nos prévisions. Nous le ferons dans le sentiment que nous travaillons du même coup au salut de la patrie. *Nous le ferons en songeant au sort des agriculteurs belges.* Nous le ferons parce que nos enfants, à nous, mangent à leur faim et boivent du lait à discrédition, alors que tant de braves enfants de bons Suisses dépérissent faute d'une alimentation suffisante¹. Nous le ferons avec l'assurance que nous sommes dédommagés par ailleurs du sacrifice consenti. »

Nous savons que ce mot était dans le cœur et sur les lèvres de nombreux paysans conscients du bien du pays. Et pourtant il ne fut pas prononcé. Nous en avons entendu un autre. On nous a menacé... de la grève du lait !

A l'heure où nous écrivons, un compromis paraît devoir s'établir. L'Etat (c'est-à-dire nous tous, car il serait illusoire d'opposer la bourse commune à celle des particuliers) payera une part du renchérissement sous forme de prime de production.

* * *

Si nous avons dû parler de la « tempête du lait » dans ce journal, c'est qu'elle n'est qu'un exemple entre les nombreux faits qui empêchent aujourd'hui l'école de remplir sa mission dans le domaine de l'éducation nationale. En bonne justice comment veut-on que, dans de telles circonstances, elle enseigne « par des exemples vécus », ainsi qu'on le lui suggère, les bonnes règles du civisme ?

Comment illustrer la maxime « Un pour tous, tous pour un » si les détenteurs du sol national disent : « Nous d'abord, les autres ensuite » ?

Comment enseigner que le peuple est souverain, quand le parlement abdique son autorité au profit du gouvernement, et que le gouvernement accepte un don qu'il serait bienséant de refuser ?

Comment enseigner le principe de la séparation des pouvoirs,

¹ Une enquête récente de M. le Dr Weith, médecin des Ecoles de Lausanne, a démontré que plus du 17 % des enfants de 7 ans de constitution naturellement bonne, ont actuellement un poids insuffisant, souffrent par conséquent d'une alimentation défectueuse, et cela dans la capitale de l'un des principaux cantons agricoles de la Suisse !

alors que chaque jour des ordonnances se substituent à la Constitution et aux lois ?

Comment enseigner le respect de la justice, quand un Schœller est en liberté ?

Comment inculquer le respect de l'autorité, quand un Münzenberg foule le sol suisse plusieurs mois après que son expulsion a été décidée ?

Comment maintenir vivante la vieille fierté helvétique, quand l'étranger peut à volonté couler les navires qui nous ravitaillent et violer les engagements pris à notre égard, sans qu'un mot viril vienne lui rappeler qu'on ne se joue pas impunément de la dignité d'un peuple libre ?

Vraiment, nous comprenons le sentiment de tristesse profonde qui s'empare de nombreux maîtres suisses chargés d'enseigner l'instruction civique. « Cela a trop duré, nous disait l'un d'eux. Si je ne devais pas montrer moi-même l'exemple de la discipline et du devoir, je renverrais mes élèves à l'heure de la leçon de civisme, et je mettrais aux fenêtres de ma classe, bien en vue, un écriteau portant ces mots : *Fermé pour cause de deuil.* »

ERNEST BRIOD.

INFORMATIONS

Société suisse des maîtres abstinents, section vaudoise. — L'Assemblée générale annuelle de 1918 aura lieu le samedi 27 avril, à 2 h. $\frac{1}{2}$, à Lausanne (Avenue de Beaulieu 7, local des B.-T. neutres).

A l'ordre du jour figure une Conférence avec projections de M. le Dr Hercod : *Les moyens d'enseignement antialcoolique.*

Tous les membres du corps enseignant que la question intéresse sont cordialement invités à cette assemblée.

Un deuil scientifique. — C'est celui qui, en la personne de M. Adolphe Ferrière, professeur à l'Université de Genève et directeur du Bureau international des Ecoles nouvelles, vient d'atteindre tous les amis de l'éducation. Comme on le sait, M. Ferrière habitait, aux Pléïades sur Blonay, un chalet dont il avait fait un véritable sanctuaire pédagogique, par le nombre et l'importance des documents qu'il y avait réunis. Ce chalet vient d'être la proie de l'incendie. « Tout est consumé, nous écrivait il y a quelques jours notre distingué collaborateur : vingt années de labeur opiniâtre, 320 cartons avec des milliers de documents classés, plus de 3000 livres choisis et cinq manuscrits, pour la publication desquels je n'attendais que la fin de la crise du papier. Comme on comprend les Belges, les Français, les Serbes et tant d'autres quand on a passé par là ! »

Et pourtant, en dépit de la perte cruelle d'une existence, et de brûlures qui l'obligent encore à garder le lit, le savant à qui l'école moderne doit tant déjà s'est mis à l'œuvre dès le premier jour pour reconstituer l'édifice scientifique anéanti. Bel exemple d'optimisme serein qu'il ne nous en voudra pas de dévoiler !

Puisse la sympathie et l'aide effective de tous les amis de l'école dans ce travail de reconstitution lui rendre cette épreuve moins amère !

FAITS ET OPINIONS

Public et instituteurs.

M. Chantrens et nos jeunes collègues ont parfaitement raison¹ ! Le public, c'est-à-dire le peuple souverain, nous ignore trop vraiment. Mais je me demande si nous n'y sommes pas pour quelque chose. J'entends sans cesse autour de moi parler programme, méthode, règlement, examens, contrôle, horaire, mais beaucoup plus rarement de nos écoliers qui seront le peuple de demain. Est-ce que nous avons pensé à ça ? Y pensons-nous sérieusement ?

Le peuple, — mon Dieu ! — se dit qu'il faut bien savoir lire, écrire et compter dans une société policée comme la nôtre, mais il y a le reste... et s'il voit en nous les représentants d'une institution tracassière qu'il subit plus qu'il ne l'a désirée, avouons qu'il n'a pas absolument tort.

Si nous voulons mettre dans notre jeu le peuple souverain et, par voie de conséquence, la presse souveraine, il nous faudra bien faire quelques avances, dans les villes surtout.

Tenez, pourquoi n'aurions-nous pas comme aux Etats-Unis, au Canada, nos conseils d'écoles et d'éducation élus par les parents et collaborant avec le personnel enseignant à l'organisation des fêtes scolaires, des courses, des soirées, des expositions, des promotions, etc. ? Qui s'occuperaient aussi de l'aménagement des locaux, des collections, de l'embellissement des abords des bâtiments, de l'hygiène, de la décoration intérieure ? Pourquoi pas ? Je crois qu'il nous faut sortir de nos classes et inviter le peuple à y entrer résolument. E. D.

Les quemandeurs.

(Pour servir de suite à la « trop réelle et suggestive étude du *Candidat*² »).

Je sais un instituteur, fils d'un modeste employé de la capitale, sans relation dans le monde officiel, sans protecteur d'aucune sorte, qui s'en fut par monts et vaux, au sortir de l'Ecole normale, à la recherche d'une position sociale.

Il se présenta dans 55 communes. Il rendit visite à 130 personnages officiels ou officieux, dépensa en frais de route fr. 180 environ, subit une dizaine d'examens, se vit — un peu partout — réclamer des actes de « protection » et « recommandation », enfin échoua dans une petite ville ; après un examen où le nombre des concurrents n'atteignait pas la demi-douzaine, il lui fut adjugé la somme de fr. 136 par mois. Trois ans s'étaient écoulés, ses dettes s'élevaient à la modeste somme de fr. 630 environ.

¹ Voir *Educateur* du 19 janvier 1918.

² Voir *Educateur* 1918, numéros 1, 3 et 5.

Piètre début dans la vie!

P.-S. — On ne lui a jamais demandé, au grand jamais, ce qu'il pensait de l'école, quelle était sa méthode, ni même s'il en avait une, encore moins quelles pouvaient être ses idées sur l'éducation!

E. D.

Le sentiment national.

Mme L. Hautesource écrivait ce qui suit, il y a près d'un an :

« En fait de gloire.... il faudra vivre sur le vieux fonds. Les hauts faits qui exaltent l'imagination des jeunes, seront l'apanage de l'étranger. C'est peut-être là que sera le plus grand danger pour l'éducation suisse des temps futurs. »

Peut-être, mais non certain! Pourquoi ne puisions-nous pas à larges mains dans l'histoire des hommes de tous les temps et de toutes les races pour les offrir en exemple aux futures générations suisses? Le patriotisme intelligent et désintéressé est-il moins admirable, parce que grec, romain ou français, que celui de Wengi ou de Davel? L'effroyable sacrifice des Français sur la Marne vaut-il moins que celui des Suisses à Saint-Jacques et réciproquement?

Les Américains ont fort bien résolu la question et les petits Nippons aussi. Ils font de l'éducation nationale intensive dans leurs écoles militaires presqu'exclusivement avec de l'histoire étrangère : ils empruntent à tous, aux anciens et aux modernes, et finissent par éveiller chez leurs élèves un ardent désir d'égaler, si ce n'est plus, les Européens dans ce domaine.

Et aujourd'hui les Américains sont en France; c'est déjà un résultat fort appréciable que de constater que ces « brasseurs d'affaires », ces « hommes d'argent », ces esprits pratiques et réalistes par excellence, sont entrés dans la tourmente pour assurer le triomphe du droit sans arrière-pensée de conquête, d'imperialisme dominateur, sans songer à faire payer leurs services au cent pour cent.

Leur école y est pour beaucoup; sans elle, Wilson n'aurait eu personne derrière lui.

E. D.

REVUE DES IDÉES

L'école française et la démocratie. — Dans une série d'articles remarquables sur l'histoire de l'école française au XIX^e siècle, publiés dans la revue *l'Ecole et la Vie*, M. Ed. Herriot, sénateur et maire de Lyon, déplore l'esprit de caste qui subsiste, aujourd'hui encore, dans l'école publique française. Il en voit l'origine dans les lois qui, au milieu du XIX^e siècle, instaurèrent la liberté de l'enseignement en un moment où les congrégations étaient seules organisées pour en profiter.

« La loi de 1850 a eu pour résultat d'établir entre les enfants de notre démocratie ce fossé qui n'existe ni pour l'enfance anglaise ni surtout pour l'enfance américaine, fossé qu'il faudrait à tout prix combler. Elle était d'ailleurs contemporaine de cette loi de Broglie qui portait atteinte au principe même du suffrage universel en restreignant le nombre des électeurs. Les deux lois s'expliquent l'une l'autre.

» Et, depuis cette date fatale, non seulement l'Etat n'a rien tenté de vraiment fort pour rapprocher ces deux jeunesse ; mais l'Université elle-même, maîtresse sur son propre domaine, a maintenu, entre les diverses parties de son enseignement, des barrières comme si elle eût voulu donner une raison ou une excuse à l'absurde lutte des classes. On a formé deux jeunesse, dit-on parfois. Cette formule est trop optimiste ; car, au sein même de la jeunesse républicaine, on a, sauf des exceptions, maintenu une séparation entre la jeunesse ouvrière et la jeunesse bourgeoise. C'est le triomphe du cloisonnement ; et c'est merveille que, malgré ces précautions, notre peuple ait conservé une âme commune.

» Oui, depuis l'acte de 1850 qui a si lourdement pesé sur notre évolution politique et sociale, aucun régime ne fut assez puissant pour remettre de l'ordre dans ce chaos. Je connais au moins trois écoles primaires : 1^o l'école primaire privée ; 2^o l'école publique populaire ; 3^o l'école publique bourgeoise, celle des lycées. Nous formons donc, en vérité, trois jeunesse et non deux. »

De distingués maîtres français internés chez nous, appartenant aux divers ordres de l'enseignement, nous confirmaient récemment l'exactitude de ce point de vue. Ce qui les frappe le plus dans nos écoles, c'est le fait qu'elles groupent sur les mêmes bancs des enfants appartenant à tous les milieux. « En France, nous disait l'un d'eux, un épicier retiré des affaires croirait déchoir en envoyant son enfant dans l'école où se trouve le fils de son concierge ! »

Que la bourgeoisie française lise et médite *Le livre de Blaise* ! Elle y trouvera l'image du collège d'une véritable démocratie.

« Sur nos champs de bataille, s'écrie M. Herriot, je ne vois qu'une jeunesse. Dans nos écoles, j'en vois au moins trois. »

Le jour où la France n'aura plus qu'une jeunesse scolaire, elle aura mis le sceau au splendide prestige moral que lui a valu la guerre ; elle sera vraiment devenue « la France éternelle », qu'aucune infortune n'abattra jamais.

Dans l'école anglaise. — L'article de J. Coudurier que nous avons reproduit dernièrement montrait à quel degré le problème de l'éducation populaire est à l'ordre du jour en Angleterre, grâce aux discussions suscitées par la loi Fisher. Les lignes suivantes, tirées de la *Revue pédagogique*, confirment et accentuent cette impression :

« On a vu (ce qui est nouveau en Angleterre) des professeurs des vieilles Universités aristocratiques, des « principaux » des antiques collèges d'Oxford et de Cambridge, présider des congrès d'instituteurs, signifiant par leur présence et par le ton de leurs discours que l'instruction nationale est devenue un objet général de préoccupations. Des chefs d'industrie et des directeurs de grandes sociétés commerciales ont exposé les besoins qu'ont les manufacturiers et les négociants d'ouvriers à l'esprit plus ouvert et au moral plus haut, d'employés plus instruits et plus capables d'embrasser les idées générales de leur profession. Les Trades-Unions, en leur Congrès, ont abordé le problème de la réforme de l'instruction publique et nommé un Comité d'études. La Conférence commune des ouvriers et des patrons s'est mise d'accord sur les principes fondamentaux des améliorations urgentes, dont la tâche (chose nouvelle) devait être entreprise par le gouvernement. Les grands journaux ont tous, depuis la guerre, chaque

jour ou une fois par semaine, une colonne consacrée aux questions d'éducation (entendez : instruction), et, de leur part aussi, est venu un appel pressant au pouvoir central. »

Rappelons à ce propos que le *Times* publie chaque jeudi un volumineux supplément consacré tout entier aux questions scolaires et à la chronique de l'éducation dans l'ensemble de l'empire britannique.

Dernièrement, la *Tribune de Genève* publiait, elle aussi, une série de « feuillets » sur l'éducation, dus à la plume de M. le professeur Claparède. C'est un signe des temps.

L'école italienne et la guerre. — Dans un article qui a fait sensation, un collaborateur du *Corriere della Serra* qui signe « Junius » cherchait, il y a quelques mois, la cause profonde du désastre de Caporetto, et prétendait la trouver dans l'enseignement, et spécialement dans l'enseignement de l'histoire : « Dissertations érudites et critiques des sources au degré supérieur, schémas mnémotechniques au degré élémentaire, parfois, dans la jeune génération de maîtres, une histoire prétendue sociale qui remplace par des formules vides et tourmentées l'ancienne énumération chronologique ; nulle part une histoire vraiment nationale, enseignant au peuple d'Italie que sa terre a été construite et rassemblée par les aïeux, que ce n'est pas un don de la nature, mais un édifice cimenté du sang de trente générations, et qu'il doit être transmis intact aux générations futures. »

Cet article a suscité de vigoureuses répliques. L'une des plus remarquables fut celle d'un journal scolaire, les *Diritti della Scuola*. Dans toutes les crises nationales on accuse l'école. Mais pourquoi tant d'orateurs et de publicistes ne se souviennent-ils d'elle que dans ces douloureuses circonstances ? « Que faisaient ces imprudents accusateurs d'aujourd'hui, quand nous, dans nos journaux obscurs, dans nos obscures associations professionnelles, nous dénoncions les maux de l'école sans pouvoir nous faire écouter ? Quand donc les grands journaux, et notamment celui qui a ouvert ses colonnes à l'accusation de Junius, ont-ils trouvé de l'espace pour traiter largement les problèmes de l'éducation populaire ? »

L'école italienne n'a pas eu l'influence salutaire qu'elle aurait pu avoir parce qu'elle était laissée dans la misère, elle et ses maîtres. Mais au lieu de récriminer, il vaut mieux réformer et travailler pour l'avenir. Car enfin un peuple « a l'école qu'il se fait et qu'il mérite ».

Cela est vrai ailleurs qu'en Italie.

La psychologie de l'intelligence. — Lorsqu'on veut donner un exemple typique du progrès que la méthode expérimentale a fait réaliser à la psychologie, on choisit généralement les phénomènes de mémorisation et la transformation que leur étude a subie grâce aux méthodes modernes d'introspection. Le tirage en brochure d'un article de M. le professeur Ed. Claparède, paru dans la revue *Scientia* de Bologne, sur la *Psychologie de l'intelligence*, nous fournit mieux que cela. Il nous a été rarement donné de lire une démonstration plus claire d'un ordre de faits qui avait échappé jusqu'ici aux investigations précises et était demeuré l'apanage de « doctrines » se combattant les unes les autres sans que la lumière jaillît de cette lutte sans issue.

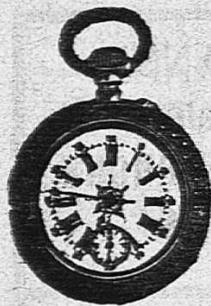
Une série d'expériences sur l'acte intellectuel a amené l'éminent psychologue à « situer » l'intelligence à sa place exacte dans la succession des faits psychiques qui va de l'instinct à l'action. Pour se tirer d'une situation embarrassante ou dangereuse, l'animal cherche, essaie, tâtonne ; l'homme, au contraire, fait intervenir son raisonnement. Comment l'intelligence empirique se transforme peu à peu en intelligence raisonnable, c'est là le nœud du problème. « On ne saurait, dit M. Claparède, considérer l'intelligence comme dérivant des instincts par une sorte de perfectionnement de ces instincts : c'est au contraire *lorsque ces instincts échouent* que l'intelligence surgit. C'est la balourdise foncière des instincts, et non leur perfectionnement, qui suscite l'intelligence, celle-ci est un procédé d'adaptation radicalement différent de celui qui s'est montré impuissant et au secours duquel elle vient. »

M. Claparède étudie ensuite ce qu'il appelle les trois opérations capitales de l'intelligence : la question, la recherche ou découverte de l'hypothèse et le contrôle ou la vérification de l'hypothèse imaginée. Cette démonstration est à lire.

L'analyse, gymnastique de l'esprit. — La tendance des nouveaux manuels de grammaire est de pousser à l'observation et à l'analyse des textes. Tendance heureuse, s'il en fut. En effet, le principal écueil à craindre, toutes les fois qu'on ajoute un manuel nouveau au bagage de l'élève, c'est que ce manuel soit considéré non comme un instrument de travail, mais comme de la matière à mémoriser. L'étude par cœur, quoi qu'on en dise, continue ses ravages dans nos écoles ; elle abîte chaque année un bon nombre de milliers d'élèves et d'élèvères. Comment réagir ? Par le procédé d'analyse, employé dans toutes les branches, et en particulier dans l'étude de la langue.

« L'analyse, écrivait M. C. Blanchard dans le *Manuel général* du 16 mars dernier, n'a point pour but, comme l'histoire et la géographie, de meubler l'esprit de connaissances utiles. Elle ne peut avoir, comme la grammaire, la prétention d'apprendre à parler correctement. Moins pratique en apparence, elle ne vise en réalité à rien moins qu'à la formation de l'esprit lui-même. Elle est indispensable pour permettre de bien comprendre un texte et écrire clairement. L'analyse, en définitive, est la gymnastique de l'esprit. »

Nous souscrivons pleinement à ce jugement et formulons le vœu que les exercices raisonnés d'analyse grammaticale et logique gardent leur place, une place importante, dans l'enseignement de la langue maternelle. On peut dire d'eux qu'ils sont la première initiation aux nuances de la pensée, un peu d'esprit philosophique venant pénétrer le terre-à-terre de l'étude journalière, un premier coup d'œil jeté dans le vaste champ de l'abstraction. A une condition toutefois : c'est qu'ils ne constituent qu'un moment de la leçon et qu'ils ne prétendent pas remplir une heure tout entière de l'horaire. Nous ne concevons pas plus la « leçon d'analyse » que nous ne concevons la « leçon de mots ». Que les mânes de Pautex nous pardonnent !



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE



Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

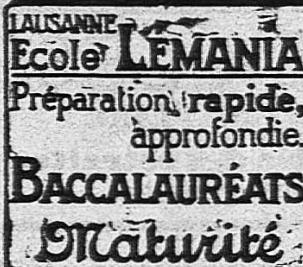
Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris. Chronomètres avec bulletin d'observat.
Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).
Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

BIJOUX FIX

RÉGULATEURS — ALLIANCES

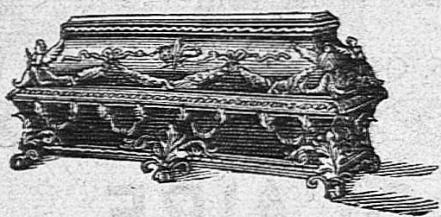
Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.



Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales

Hessenmuller-Genton-Chevallaz



S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

PHOTOGRAPHIE LAUSANNE
ASCENSEUR 14 Rue Haldimand
CH'LES MESSAZ TÉLÉPHONE
PORTRAITS DE TOUS FORMATS
SPÉCIALITÉ DE POSES D'ENFANTS
DE GROUPES DE FAMILLES ET DE SOCIÉTÉS
— Reproduction d'anciennes photographies.
AGRANDISSEMENTS MINIATURE, etc.
Ouvert tous les jours et les dimanches.
Maison de confiance fondée en 1890. Médaille d'argent Berne 1914.

Assurance-maladie infantile

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie, subventionnée par la Confédération et l'Etat de Vaud, est administrée par la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**

Entrée en vigueur le 1^{er} octobre 1917.

L'affiliation a lieu uniquement par l'intermédiaire des mutualités scolaires, sections de la Caisse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la direction, à Lausanne.

ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

L'Intermédiaire des Educateurs

publié par l'**Ecole des Sciences de l'Education**
(Institut J.-J. Rousseau)

Abonnements : Suisse 3 fr. — Etranger 3 fr. 50.

(Pour instituteurs : Suisse 1 fr. 50. — Etranger 2 fr.)

S'adresser : Taconnierie 5, GENÈVE.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

MAIER & CHAPUIS

10

0
0

au comptant
aux instituteurs
de la S. P. V.



Rue et Place
du Pont

LAUSANNE

MAISON
SPÉCIALE
de
VÉTEMENTS

pour Messieurs et Enfants.

UNIFORMES
Officiers

Toute la
CHEMISERIE

FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Ustensiles
de cuisine
et de ménage



Remise 5 % aux membres de S. P. R.

EDITION FŒTISCH FRÈRES (S. A.)

Lausanne ☺ Vevey ☺ Neuchâtel

La maison *FŒTISCH FRÈRES (S. A.)* a l'avantage d'informer son honorable clientèle, ainsi que MM. les Directeurs des sociétés chorales, musicales, dramatiques, etc., qu'elle est désormais seule propriétaire des deux fonds d'édition très avantageusement connus, celui de l'*UNION ARTISTIQUE* et celui de la maison *I. BOVARD*, l'un et l'autre à Genève.

Ces fonds comprennent, outre les œuvres des principaux compositeurs romands : *BISCHOFF, DENÉRÉAZ, GRANDJEAN, MAYR, NORTH, PILET, PLUMHOF*, etc., etc., toutes celles de *Ch. ROMIEUX*, et une très riche collection de

CHŒURS

MORCEAUX POUR FANFARE

ET POUR HARMONIE

PIÈCES DE THÉÂTRE

SAYNÈTES

MONOLOGUES

etc., etc., etc.

dont le **catalogue** détaillé, actuellement en préparation, sera prochainement distribué.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LIV^{me} ANNÉE — N^o 18.

LAUSANNE. — 4 mai 1918.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ECOLE · REUFS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Pausible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces

JULES CORDEY

Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.

Editeur responsable,

Compte de chèques postaux N^o II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **A. Roulier**, instituteur, La Rippe.

JURA BENOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Délémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : **H.-L. Gédet**, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr. ; Etranger, 7 fr. 50

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Le Département de l'Instruction publique et des Cultes

(Service de l'Enseignement primaire)

Aux Commissions scolaires,

Aux Membres du personnel enseignant du canton de Vaud,

Le ramassage trisannuel des hannetons pour toute l'étendue du canton à part le district d'Aigle, doit se faire en 1918. Nous engageons vivement toutes les classes primaires de la région envahie et leurs maîtres à prendre une part active à la lutte contre cet insecte nuisible, lutte qui prend cette année une importance considérable. Il sera facile à nos écoles rurales et urbaines de se rendre une ou deux matinées, sous la conduite de leurs instituteurs et de leurs institutrices, après entente avec les Commissions scolaires et les autorités municipales, à la lisière d'un bois, au bord d'une route bordée d'arbres ou sur une place publique, pour détruire la plus grande quantité possible de ces bêtes malfaisantes.

Les classes livreront leur récolte aux autorités communales qui les indemniseront conformément aux instructions contenues dans la circulaire du Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce, pièce que l'on peut consulter dans tous les greffes municipaux.

Le Département
de l'Instruction publique.

Appareils photographiques

neufs et d'occasion

ACHATS

ECHANGES

ACCESSOIRES

Plaques ⚡ Pellicules ⚡ Films pack ⚡ Papiers
Cartes postales
Produits chimiques Expéditions.

CATALOGUES GRATUITS

A. SCHNELL

Place St-François, LAUSANNE.

**Favorisez de vos achats les maisons qui font de la réclame
dans l'EDUCATEUR.**

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours

INSTITUTEURS: **Tour-de-Peillz**: 3200 fr. pour toutes choses, plus 6 augmentations de 100 fr. chacune pour années de service, avec maximum après 20 ans : 14 mai. — **Orbe** (Pauex): 2400 fr., logement et jardin: 14 mai. — **Renens**: 2850 fr., logement et jardin. Les postulants sont priés de ne se présenter que sur convocation : 14 mai.

INSTITUTRICES: **Orbe**: 2100 fr. pour toutes choses : 14 mai.

Enseignement secondaire.

Ecole supérieure de Montreux. — Un poste de **maîtresse secondaire** (maîtresse de classe) est au concours.

Obligations légales.

Traitements: 2600 fr. par an, plus les augmentations cantonales et communales pour années de service dans le canton.

Entrée en fonction immédiate.

Adresser les inscriptions, avec « curriculum vitae », au Département de l'Instruction publique, 2^e service, jusqu'au 10 mai 1918, à 6 heures du soir.

Collège de Rolle: Un poste de maître spécial de **gymnastique** est au concours.

Traitements: 400 fr. par an, pour 4 heures hebdomadaires.

Entrée en fonctions : mai 1918.

Adresser les offres de services, avec un curriculum vitae, au Département de l'Instruction publique, 2^e service, avant le 15 mai 1918, à 6 heures du soir.

Dans sa séance du 23 avril 1918, le Conseil d'Etat a nommé :

M. William Brocard, en qualité de technicien assistant à l'école professionnelle d'Yverdon, ce à titre provisoire.



VOLAILES

— pour la ponte. —

Les meilleures pondeuses. — Prix-courant gratis. 6400

Moulan, à Meyriez-Morat I

Librairie PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Vient de paraître, nouvelle édition :

Charles GOS

Sous le drapeau

RÉCITS MILITAIRES.

 Préface du colonel-div. **Ed. SECRETAN.**

Ouvrage illustré de 97 dessins à la plume de **François GOS**.
1 vol. in-8^o, avec couverture en 2 couleurs, broché **4 fr. 50.**

Le regretté colonel Secretan a écrit à l'auteur de cet ouvrage : «... Ce livre est un poème, le poème de l'armée et du patriotisme, ce qui est tout un...

» Il se recommande par lui-même, par le noble esprit dont il est pénétré. Vos camarades le liront tous. Ils y retrouveront de charmants épisodes contés avec humour, de pittoresques et savoureux croquis, mille menus détails de service dont la portée leur a peut-être échappé sur l'heure, mais qu'ils comprendront mieux, interprétés par votre observation sage et le don très particulier que vous avez de montrer, jusque dans les plus infimes, la raison et la moralité des choses. Tous ceux qui aiment l'armée voudront vous lire, monter avec vous sur les sommets. Les sommets parlent un langage qui émeut ; ils parlent à l'homme de l'ascension nécessaire pour atteindre aux grandes vertus...»